

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES.

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SAUMUR, 30 fr.
16
8
Poste: 35 fr.
18
10

On s'abonne: A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 8 SEPTEMBRE

Le conflit hispano-allemand

La guerre est imminente entre l'Espagne et l'Allemagne, et cette grave complication internationale comme une bombe au lendemain de l'entrevue des empereurs, qui avait pour but apparent d'assurer une paix indestructible.

Cette entrevue, accomplie sous la haute direction de M. de Bismarck, nous a toujours paru étrange!

Ce qui s'y est dit et fait n'a été su que des trois cours du Nord, et pas une d'elles n'a osé à en faire l'objet d'une de ces circulaires auxquelles les diplomates bien intentionnés se croient obligés, en général.

Pourquoi M. de Bismarck a-t-il lancé son pétard immédiatement après cette entrevue?

C'est là une question à laquelle les événements seuls se chargeront de nous donner une réponse.

Le fait certain, c'est que nous nous trouvons en face d'un accident des plus sérieux et qui pourrait avoir les conséquences les plus désastreuses pour la France, que M. de Bismarck implique systématiquement dans tous les troubles qui agitent les peuples.

Il y a peu de temps déjà, ses journaux dénonçaient avec virulence les projets hostiles de la République à son égard!

Pauvre République, elle, avoir des projets hostiles contre son suzerain!

Aujourd'hui, on ne se fait pas faute, en Allemagne, de dire que l'affaire d'Espagne est une machination républicaine, montée par les démocrates de France et de la Péninsule.

Ils sont quelque peu autorisés à se prononcer ainsi; certaine prose ne conseille-t-elle pas à ses amis les républicains d'Espagne de renverser la monarchie?

En quoi le roi Alphonse XII et le ministre Cánovas sont-ils responsables des événements qui se produisent? Ont-ils, par

quelque imprudence, compromis les intérêts de leur pays? Ont-ils, par quelque acte de faiblesse, blessé l'honneur national? Nullement! Mais une occasion s'offre aux républicains et ils se précipitent pour la saisir. A bas le gouvernement! tout est là pour les républicains.

Quand ils auront mis à bas le gouvernement, protégeront-ils mieux l'intérêt et l'honneur de la nation espagnole? Personne ne le croit, mais ils auront mis la main sur les places, c'est autant de pris sur l'ennemi.

Déjà le *Paris*, organe de l'opportunisme, écrivait avant-hier:

« Non, ce ne sera pas la guerre. Ce sera le renversement d'Alphonse XII et de la dynastie bourbonnienne. C'est, à brève échéance, la révolution en Espagne. »
« Sinon, l'Allemagne devra reculer. »
« Ni l'une, ni l'autre des deux éventualités n'a rien qui nous déplaie. »

Un roi sera renversé ou l'Allemagne reculera, quelle aubaine!

Si la guerre éclate entre les deux puissances, ce peut être le point de départ d'une complication générale.

La France va se trouver, de ce fait, dans une situation très-embarrassée; elle va être menacée, sinon dans ses intérêts, au moins dans sa tranquillité.

Des événements très-graves autant qu'imprévus peuvent se produire dans la Méditerranée et dans le Maroc. Le cas échéant, que pourrions-nous faire?

Notre flotte est en Orient; notre armée est entamée par les expéditions du néfaste Ferry.

La situation nous commande une grande prudence; or, au moment où se préparent pour nous des embarras, peut-être des dangers, notre ministre des affaires étrangères n'était même pas à son poste: il chassait, en compagnie de M. Grévy, les lapins de Mont-sous-Vaudrey.

Madrid, 7 septembre.

De nouvelles manifestations patriotiques ont eu lieu devant le Palais-Royal. La foule

a parcouru les rues en agitant des drapeaux et en criant: Mort à Bismarck!

Un agent de police qui essayait d'enlever un de ces drapeaux a été assommé et poignardé sur place; deux hommes de la garde civile aussi ont été grièvement blessés.

Le vice-amiral Antequera est parti pour Mahon, où il va prendre le commandement de l'escadre.

Le gouvernement allemand est disposé à accepter l'arbitrage de l'Angleterre pour la solution du conflit suscité par les Carolines. En Espagne, cette médiation n'a pas rencontré de la part du gouvernement et dans les cercles politiques l'opposition à laquelle on s'attendait après l'effervescence des derniers jours.

D'après une dépêche de Madrid, le gouvernement espagnol aurait reçu de Berlin des propositions d'après lesquelles les troupes allemandes quitteraient l'île Yap pendant les négociations. De plus, l'Allemagne reconnaîtrait la priorité d'occupation de l'Espagne s'il était établi que le drapeau espagnol avait été antérieurement arboré sur l'île.

UN CONSUL ALLEMAND ASSASSINÉ.

On a télégraphié d'Hendaye que le consul d'Allemagne à Saragosse avait été assassiné par les Espagnols.

Il convient de n'accepter cette grave nouvelle que sous toutes réserves.

A MADRID

En suite de la manifestation populaire contre l'ambassade d'Allemagne, trente et quelques personnes ont été arrêtées. Jusqu'à présent, on tient leur nom secret.

On annonce que le général Terreros, gouverneur général de l'archipel des Philippines, va être destitué.

La direction de l'artillerie, en prévision des éventualités qui peuvent se produire, a pris des mesures pour se procurer un nom-

bre suffisant de pièces d'artillerie de type moderne pour armer les places de guerre, et donné les ordres et les instructions nécessaires pour pourvoir à la défense du littoral.

SUR LA FRONTIÈRE ESPAGNOLE

La plupart des dépêches des correspondants sont arrêtées. Les journaux mêmes ne passent plus. Le *Liberal* et *El Correo* de Madrid ont été arrêtés à la frontière. En Espagne même, de nombreux journaux ont été saisis et brûlés, par les soins de la police.

LES ESPAGNOLS A PARIS

Les membres de la colonie espagnole à Paris se réunissent tous les jours dans un local situé dans le 9^e arrondissement. Ils sont décidés à conserver le plus grand calme et à ne se livrer à aucune manifestation pouvant attirer un désagrément quelconque au gouvernement français.

Cependant, sur la demande de l'ambassade d'Allemagne, un service d'ordre d'agents en bourgeois a été organisé aux abords de l'hôtel de l'ambassade d'Allemagne, pour parer aux éventualités en cas de manifestations.

A NARBONNE

Une manifestation a eu lieu hier à Narbonne au sujet de l'occupation de Yap par les Allemands. Circonscrite dans les arènes de cette ville, elle n'a donné lieu à aucun incident dans les rues.

Les manifestants, au nombre d'environ 180, étaient tous de nationalité espagnole.

Chronique générale.

MORT DE M. LEPÈRE.

M. Lepère, député de l'Yonne, ancien ministre de l'intérieur, est mort hier à Auxerre, à l'âge de 62 ans.

Avant-hier, vers 5 heures du soir, M. Lepère ayant eu un moment de lucidité a demandé un confesseur, et, après s'être en-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Victime de Saint-Just

(Épisode de la Terreur)

PAR M. GASTON DE CINTRÉ

V

LA MANSARDE DE SAINT-JUST

(Suite)

Le logement de Saint-Just, ou plutôt la mansarde qu'il occupait, était située, comme nous l'avons dit, rue Sainte-Anne. C'était, à cette époque, le quartier des révolutionnaires les plus dangereux; sa position centrale y faisait affluer chaque jour tout ce que Paris comptait de scélérats de toutes sortes.

C'est là que le jeune de Saint-Just (qui avait retranché la particule de son nom et avait conservé le saint, on ne se rend pas compte pourquoi), né en 1768, représentant à la Convention nationale le département de l'Aisne, où résidait sa famille, était membre du comité de salut public et organisateur sanguinaire du règne de la Terreur.

Il était accouru mûrir l'exaltation de ses idées subversives, la folie de ses aspirations et la férocité de ses projets.

A peine âgé de vingt-cinq ans, il était un des

nombreux Néron de la France d'alors. Pourtant, rien dans sa physionomie ne trahissait la méchanceté de son naturel. Sa figure, d'une douceur enfantine, était triste et pâle, de cette tristesse qui révèle plutôt la présence d'une maladie chronique que les souffrances d'une âme déchirée par les remords, et de cette pâleur mate et concentrée qui semble moins accuser les fatigues de la pensée que l'épuisement d'un corps usé dans la débauche.

Ses longs cheveux blond-cendré flottaient en boucles épaisses sur ses épaules et ondulaient gracieusement aux moindres mouvements que leur imprimait sa tête; ses yeux, grands et bleus, errant, tantôt avec mélancolie, tantôt avec ardeur, au gré de ses langoureuses rêveries ou de ses conceptions humanitaires, n'avaient rien de cette expression dure et sombre qui caractérise les grands criminels; et sa bouche, qu'un vague sourire arquait légèrement, découvrait deux rangées de dents plus blanches que la nacre, plus aiguës que celles d'une panthère. Ses manières étaient en parfaite harmonie avec tout le reste; elles avaient cette grâce féline, cette souplesse caressante qui attendrit les forts et subjugué les faibles, qui captive la sympathie et désarme le ressentiment.

Mais malheur à celui que séduisait l'hypocrisie de cette figure extatique! Sous ces dehors agréables, sous ces apparences célestes, Saint-Just cachait une des natures les plus perverses dont

l'humanité ait jamais eu à rougir. Nourri de l'étude de la Grèce et de Rome, il avait puisé dans les ouvrages de leurs auteurs le germe de ces principes exclusifs dont l'application devait aboutir à la destruction et à l'anéantissement de tout ce qui existait. Brûlant de jouer sur la vaste scène du monde moderne le rôle de quelques-uns des personnages de l'antiquité, il adopta tous les vices des héros anciens, sans prendre aucune de leurs vertus.

Il voulait l'égalité absolue dans la société, — l'égalité du lit de Procuste, — et pour réaliser cette chimère, il eût égorgé l'univers entier. Il mit au service de son utopie les arguties d'une logique de cannibale, entremêlées de théories encyclopédiques et de traits d'histoire altérés: « Le roi n'est pas un citoyen, — avait-il dit lors du procès de l'infortuné Louis XVI; — c'est un ennemi qu'il faut traiter comme tel avec la dernière rigueur: la loi n'existe pas pour lui! »

La vue du sang, prétendait-on, lui faisait horreur, et il ne voulait pas voir les victimes qu'il envoyait à la guillotine; mais cruel par système et par manie, il signalait tranquillement, aveuglément, avec la joie que procure un devoir rempli, la condamnation de quiconque ne pensait pas comme lui, et organisait ainsi le meurtre sans relâche et sans trêve.

Il voulait l'abolition de la peine de mort, ainsi

que la réclamation plusieurs de nos radicaux actuels, à condition de la maintenir pour les adversaires de sa politique. Il déclamaient contre les instruments du supplice employés par les tyrans; mais il se servait de ceux-ci pour se faire obéir et écraser ses opinions. En immolant impitoyablement ses ennemis, il se flattait de conserver le pouvoir: « Les gens qui font des révolutions à demi, disait-il encore, ne parviennent qu'à se creuser un tombeau ».

C'est obsédé par ce désir effréné de domination qu'il conçut l'idée sauvage et barbare, que la supposition de folie peut seule excuser, de perdre tous ceux qui lui portaient ombrage, n'eût-on point des motifs pour les suspecter.

La Providence, grâce lui en soient rendues! ne lui laissa pas le temps d'accomplir cette ignoble besogne. Le couteau égalitaire eut bientôt raison des monstres qui le maniaient si facilement, et il se retourna enfin contre eux comme une lame dont la charnière serait usée par un usage trop fréquent.

Saint-Just avait pris à tâche d'imiter jusqu'à la singerie, mais extérieurement s'entend, les personnages de l'histoire ancienne avec lesquels il voulait s'identifier. Ainsi, il affecta une sévère rigidité de mœurs et se décerna lui-même le titre de vertueux. Toutefois, nul n'ignore que lorsqu'il

tre tenu quelques instants avec lui, a reçu les derniers sacrements.

AU TONKIN. — Le ministre de la guerre a reçu cette dépêche de Hué :

« Le général de Courcy est rentré à Hué, venant de Quin-Hon.

» De graves désordres se sont produits dans cette province: de nombreux chrétiens y ont été massacrés et des villages brûlés.

» Le général Prudhomme est chargé de rétablir l'ordre et d'occuper la citadelle.

» Des mesures énergiques ont été prises et Thuong a été écarté du gouvernement.

» On a signalé Tuyet, sortant de Laos, au nord de Than-Hoë. »

DANS L'ANNAM. — Le ministre de la guerre a reçu du général de Courcy la dépêche suivante, en date de Hué, 6 septembre :

« Le général Prudhomme, après trois jours d'opérations où il a rencontré l'ennemi résistant en nombre considérable, mais mal armé, est arrivé à la citadelle de Pinh-Tinh, qui lui a ouvert ses portes.

» Nos pertes sont nulles. »

Ainsi l'insurrection continue, et le gouvernement, qui envoie là-bas tous les jours de nouvelles troupes, voudrait nous faire accroire que la guerre est finie. C'est mentir au pays.

CITOYENS FRANÇAIS

Nous lisons dans le Paris :

« Un citoyen français vient d'être la victime de l'arbitraire des autorités prussiennes, le comte Ladislas Zamoiski, fils du célèbre général, possesseur de grandes propriétés foncières dans le grand duché de Posen.

» Le droit (ô dérision!) international, paraît-il, ne permet pas au gouvernement français d'intervenir en faveur de notre concitoyen. On chasse M. Rothan d'Alsace, on expulse M. le comte Zamoiski de ses terres, et nous devons rester bouche close.

» Il nous semble cependant que le gouvernement français pourrait, lui aussi, exercer des représailles, sans compromettre les relations de bon voisinage avec l'empire germanique.

» Les sujets allemands, dignes d'expulsion, ne sont pas rares en France; il n'y a qu'à regarder autour de soi.

» Il n'y a d'ailleurs besoin ni de raisons, ni même de prétexte. Les autorités prussiennes en ont-elle allégué pour expulser M. Rothan et le comte Zamoiski ?

» Il commence à être temps de montrer aux monarchies que la République française n'est pas disposée à subir toutes les vexations sans murmurer.

» Une puissance étrangère ne doit pas pouvoir toucher à la personne ou aux biens d'un citoyen français sans encourir des représailles. »

Certes, voilà de fières paroles, mais ce ne sont que des paroles.

rentrait dans la vie privée, cet Héliogabale et ce Caracalla au petit pied, échappé aux regards de la multitude, passait des nuits entières au milieu de la plus crapuleuse dépravation.

Il est à remarquer, raconte quelque part Charles Nodier, que ce rigoureux Spartiate n'a pas seulement sacrifié aux grâces: il a sacrifié à la volupté la plus érotique.

M. de Lamartine dit de son côté, dans son livre des Girondins, que ce jeune homme semblait avoir dépouillé toute sensibilité humaine pour personnifier en lui la froide intelligence et l'implacable impulsion de la Révolution. Il n'avait ni regards, ni oreilles, ni cœur pour tout ce qui paraissait faire obstacle à l'établissement de la République universelle, dont Victor Hugo, comme vous le voyez, n'est pas l'inventeur, ainsi qu'il le prétend.

Rois, trônes, femmes, enfants, vieillards, tout ce qui se rencontrait entre ce but et lui devait disparaître sans pitié. La passion avait positivement pétrifié ses entrailles. La logique avait contracté l'impossibilité d'une géométrie et la brutalité d'une force matérielle.

Ses écrits attestent que la perturbation de son esprit ne le cédait aucunement à la cruauté de son cœur.

Saint-Just, ne craignait pas de le reconnaître, fut l'apôtre du fanatisme et l'un des plus mauvais

La République, qui outrage chez nous les droits les plus sacrés des citoyens français, s'avoue impuissante à les faire respecter par les nations étrangères.

Le titre de citoyen français devrait être un honneur et une sauvegarde. Il crée à celui qui le porte une situation humiliée et périlleuse.

On a assassiné Olivier Pain.

On a expulsé M. Rothan.

On a chassé le comte Zamoiski.

Le gouvernement ne veut pas même s'en apercevoir.

Lui, user de représailles! Quelle plaisanterie! Plus volontiers il imiterait le monsieur qui, ayant reçu un formidable soufflet, s'empresse de faire des excuses.

L'Angleterre, l'Allemagne peuvent égorger ou chasser tel nombre de Français qu'il leur plaira, le gouvernement de la République se gardera bien de s'en fâcher. Anglois et Allemands continueront à exploiter l'hospitalité française, à nous traiter comme une nation conquise.

Grâce à la République, la France de saint Louis, de Henri IV, de Louis XIV est devenue le jouet et la risée de l'Europe.

(Gazette de France.)

Le Petit Marseillais publie la lettre suivante :

« Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, la somme de 4 fr. 85, montant d'une gratification que m'a accordée M. le ministre des travaux publics, pour avoir accompagné le train dans lequel il se trouvait, lors de son dernier voyage à Marseille.

» Je vous prie de vouloir bien faire parvenir cette somme, à laquelle j'ajoute 30 francs, à la commission de secours aux victimes du choléra.

» Veuillez agréer, etc.

» C. JAUSSERAN,

» Mécanicien à la Compagnie P.-L.-M. »

On reproche sans cesse au gouvernement de la République de manquer d'esprit d'économie.

Il faudra faire désormais une exception en faveur de M. Demôle.

4 fr. 85 de pourboire pour une course de Paris à Marseille! Franchement ce n'est pas trop.

Le prodigue, c'est M. Jausseran.

REVUE FINANCIÈRE.

La saison des affaires n'est pas encore venue: mais on commence à l'entrevoir. Les cours se tiennent bien par le seul effet des achats opérés pour des placements à long terme: le 3 0/0 est à 81.60, l'Amortissable à 83.15, le 4 1/2 à 109.30.

Le Crédit Foncier de France n'immobilise pas les métaux précieux, mais il mobilise la propriété foncière au moyen de ses prêts hypothécaires remboursables par annuités et représentés par des obligations qui jouissent d'une faveur amplement justifiée. Les actions sont demandées à 1,325: les Obligations ont un excellent courant d'affaires. Il ne faudrait pas croire que le porteur d'une obligation à lots sacrifie une portion considérable de son revenu pour avoir la chance des tirages. C'est à peine quelques centimes par an largement compensés par l'éventualité toujours désirée de gagner un lot de 100,000 francs.

génies de 1793.

Tel était l'homme pourtant que M^{me} de Fergenne se flattait de pouvoir intéresser au sort de son mari. Autant aurait valu, certes, essayer de corrompre un marbre ou de couper les griffes à un jaguar.

Ainsi que l'avait pressenti le docteur, elle fut longtemps avant d'obtenir accès près du farouche conventionnel. Lorsqu'enfin une sorte de vieille duègne l'eût introduite, elle aperçut Saint-Just, qui, assis devant une table couverte de nombreuses liasses, griffonnait de larges carrés de papier.

La figure douce et mélancolique du jeune avocat rassura d'abord la tremblante Suzanne; mais sa confiance s'affaiblit vite, quand, sans la saluer, sans même lever les yeux vers elle, l'étrange individu qu'elle venait implorer lui demanda d'un ton sec et bref :

— Que me veux-tu ?

Un moment interdite, M^{me} de Fergenne hésita de répondre; mais rassemblant tout son courage, et se rappelant la cause sacrée qu'elle venait défendre, elle répondit d'une voix ferme :

— La grâce de mon mari, injustement condamné à mort.

Et elle fondit en larmes.

(A suivre.)

La Banque d'Escompte de Paris est très-ferme à 453.75. Elle a de grandes affaires en préparation et les Chemins de fer Méridionaux d'Italie auxquels elle s'intéresse sont dans une situation privilégiée. Le réseau de l'Adriatique dont la Compagnie est en possession est admirablement conçu. Les actions sont aux environs de 700 francs.

La Société générale est demandée à 455. On prévoit une augmentation de dividende pour l'exercice 1885. Toutes les opérations patronnées par la Société dans le courant de cette année ont obtenu le plus légitime succès; l'Est Algérien et l'Ouest Algérien se négocient avec prime.

L'action Rio-Tinto est en reprise à 247.50.

Les obligations des Chemins de fer Portugais sont très-demandées en ce moment et tout annonce une grande hausse. Ces titres étaient à 335 il y a quelques mois, lorsque des dissentiments éclatèrent dans le Conseil d'administration. L'assemblée générale a tout réglé. Les cours doivent donc reprendre maintenant leur niveau normal.

L'attention du marché se concentre sur les valeurs de la Compagnie du Canal de Suez. La situation se tend chaque jour davantage car chaque jour la lumière se fait de plus en plus. Nous avons déjà donné l'extrait de la demande de 2 milliards 670 millions de M. de Lesseps aux capitalistes anglais lorsqu'il voulut commencer Panama, dans ce même document authentique où nous avons exposé les chiffres écrasants.

Nous avons d'après des documents officiels démontré que M. de Lesseps a demandé en 1879 deux milliards six cent soixante-dix millions aux capitalistes anglais: chiffre nécessaire à la construction du Canal de Panama. Tandis que M. de Lesseps à l'assemblée générale de juillet dernier déclarait que cette œuvre ne coûterait qu'un milliard 200 millions. A côté de ces deux chiffres plus qu'erronés se placent celui du bon sens et de la vérité, savoir qu'en admettant la praticabilité de cette œuvre il faudra encore trois milliards et dix ans.

Du reste voici l'extrait d'un document authentique que certain conseiller, faiseur de gros livres et plus que fatigué du cerveau ferait bien de connaître et qui démontre que les erreurs commises ont dépassé toutes les bornes.

« Une entreprise aussi colossale doit être rémunératrice ou ne pas être, si l'on veut s'adresser aux capitaux privés. Au-delà de 600 millions disent les Américains le canal qui mettra en communication les deux Océans ne peut être ouvert que par une cotisation des diverses nations maritimes au prorata des intérêts de leur marine commerciale: c'est parce que M. de Lesseps connaît ce fait qu'il a de son autorité privée abaissé à 600 millions le devis entier des dépenses du canal quand ses propres ingénieurs venaient de lui rapporter un devis partiel ne concernant que les déblais et les travaux d'art et qui se montait de ce fait seulement à 875 millions. Voir ce document inséré dans l'Intérêt général du 1^{er} septembre 1880. »

En résumé donc le débat peut se clore par cette conclusion: « Ce que l'épargne a donné pour Panama et ce qu'on lui arrachera est à jamais perdu. »

Nos Chemins de fer sont bien tenus: Nord, 1,585; Orléans, 1,337.50; Est, 800; Ouest, 865.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LES GRANDES MANŒUVRES

La période de concentration des corps devant prendre part aux manœuvres touche à sa fin, et aujourd'hui ont commencé, sous la haute direction du général Béziau, les manœuvres de division telles qu'elles sont indiquées dans le programme que nous avons donné dans notre numéro d'hier.

Jusqu'à ce jour, tout s'est borné à des marches et à des petits combats d'avant-garde qui avaient pour but de repousser l'ennemi supposé qui barrait la route.

L'action s'est engagée aujourd'hui dans la plaine, entre Courchamps, les Ulmes et Distré.

L'occupation du rond-point de Bournan, à la bifurcation des routes de Montreuil-Bellay et Doué, était l'objectif.

Des troupes se sont déployées par Muret et Bagneux, et Vau-Langlois et la Croix-des-Sables pour cette action.

Immédiatement après, les troupes sont rentrées en ville pour prendre leur cantonnement.

SQUARE DU THÉÂTRE.

Musique du 135^e régiment d'Infanterie

Concert du mardi 8 septembre 1885, de 5 à 6 heures du soir.

Programme.

- 1^o Allégo militaire LEROUX.
- 2^o Zampa, ouverture HÉROLD.
- 3^o La Traviata, fantaisie VERDI.
- 4^o Le Savetier et le Financier ***.
- 5^o Mathilde, valse A. ELFRIOUX.

Le Chef de musique,

A. ELFRIOUX.

M. Lafeuille (Alphonse-Julien), bâtonnier de l'ordre des avocats de Saumur, a suc-

combé hier matin à la suite d'une longue maladie de poitrine qui ne donnait depuis quinze jours aucun espoir à ses amis.

M. Lafeuille était dans sa 59^e année. Ses obsèques auront lieu demain mercredi, à 11 heures du matin, dans l'église Saint-Nicolas.

Le jeune Coudom, qui s'est noyé dimanche soir, n'est pas encore retrouvé.

Le sieur Loyeau, scieur de long, demeurant au Chapeau, s'est noyé avant-hier soir, vers 11 heures 1/2, vis-à-vis l'Abattoir. Il avait été vu pendant la journée, dans ce quartier, en état complet d'ivresse. Il est probable qu'il aura voulu se laver et qu'alors il aura perdu l'équilibre et sera tombé à l'eau.

Son corps a été retrouvé près de l'endroit où il s'est noyé.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

CONCOURS DE TIR A TOURS, LE 23 AOUT 1885.

Membres de la Société de Saumur, lauréats.

CIBLE A — à 200 mètres.

Sociétaires ayant assisté au moins à une séance de l'année et dont le 0/0 a été supérieur à 70 inclusivement.

3^e prix, un objet d'art: M. Puichaud.
6^e prix, un revolver: M. Carré de Busserolle.

9^e prix, une carabine: M. Ferny.
11^e prix, une médaille argent: M. Courville.

CIBLE B — à 200 mètres.

Sociétaires ayant assisté au moins à une séance de l'année et dont le 0/0 a été supérieur à 50 inclusivement.

2^e prix, un fusil de chasse: M. J. Deslis.
6^e prix, un baromètre: M. Le Coz.
11^e prix, une médaille argent: M. Lhopitalier.

CIBLE D — à 200 mètres.

Sociétaires n'ayant assisté à aucune séance de l'année.

2^e prix, un revolver: M. Million.
Prix du ministre de la guerre (troupe).
1^{er} prix, un cor de chasse argent: M. Ferny.

2^e prix, une mention honorable: M. Carré de Busserolle.

CIBLE H — à 30 mètres.

Tir intermittent au revolver.
2^e prix, un brèle-cigarettes: M. Courville.

La cible E, prix du Président de la République, n'a pu être tirée, vu l'heure avancée. La date de ce tir sera fixée ultérieurement.

La distribution des prix de la cible F aura lieu en même temps que celle de la cible E.

Au 2^e Concours National de Vincennes, M. Courville vient de remporter une coupe en argent en mettant 400 balles dans le visuel, au fusil Gras, à 300 mètres.

Le Président, G. DORSSAIX.

LE 8^e CANDIDAT RÉPUBLICAIN.

La Petite France dit que la candidature a été offerte à M. Arthur Janvier de la Motte, qui l'a acceptée.

M. Arthur Janvier de la Motte avait obtenu, dans le congrès du 28 août, 24 voix. M. Aubella, proposé par M. le docteur Liou-

net et « acclamé » candidat, n'avait eu que 5 suffrages écrits et authentiques. M. Arthur Janvier de la Motte n'a pas eu « l'acclamation », mais il a eu 24 voix sur 415; ce n'est pas rien.

L'INCENDIE DE LA RUE DU CALVAIRE

A NANTES.

Un incendie d'une violence extrême a été déclaré samedi soir, sur les dix heures, dans les magasins de MM. Marx, rue du Calvaire. Concentré d'abord dans les magasins, il gagna très-vite les ateliers de confection, ainsi que purent le constater les personnes accourues aux premiers cris d'alarme.

A dix heures et demie, une pompe fut mise en batterie; mais plusieurs autres furent disposées dans la rue du Calvaire et

La rue Lafayette pour attaquer l'incendie, au moins le circonscire. Ce n'est malheureusement que plus tard que la pompe à vapeur de la Mairie fut amenée à vapeur sous la main un attelage de la pompe à vapeur, sur les onze heures, cette pompe à vapeur et celle de la chambre de commerce versaient un torrent d'eau sur le

incendie, vigoureusement attaqué, semblerait devoir être maîtrisé, lorsque, faisant sauter par l'escalier, les flammes gagnèrent en un instant les trois étages de cette maison, menaçant de communiquer le feu à

les bâtiments voisins. La maison de briques qui touche les maisons, chauffée à blanc et couverte par une pluie de flammèches qu'un vent du sud-ouest soufflait au loin, prit feu. En un instant et malgré les courageux efforts des pompiers de la garnison, tous les planchers consumés s'effondrèrent les uns sur les autres, ne laissant que des murs branlants.

Pendant que l'œuvre de destruction se faisait, c'est avec peine que des pompes placées à l'entrée de la rue du Chapeau-Rouge protégeaient les maisons qui faisaient face au foyer de l'incendie.

Le chaleur était si intense que le feu, qui avait surchauffé la devanture des magasins de réserve de M. Marx, de l'autre côté de la rue, menaçait de les embraser et de gagner la maison qui est à l'angle de la rue du Chapeau-Rouge.

L'écroulement des murs des magasins survint alors et fit espérer un instant que le brasier, recouvert par les débris, serait plus facilement éteint.

Hélas ! on s'aperçut bien vite qu'il n'en était rien, le fléau continuait son œuvre de destruction latéralement aux magasins Marx, dans les bâtiments qui ferment les cours des maisons portant les numéros 1, 3 et 5 de la rue Lafayette et menaçait d'un embrasement général tout ce pâté de maisons.

Dieu merci ! grâce aux mesures prises, grâce aux efforts combinés de nos pompiers et de notre garnison, le désastre déjà immense put être arrêté là.

Tout le monde a fait son devoir ; les autorités militaires et administratives étaient à leur poste, et le clergé se mêlait aux travailleurs.

MM. Mazery et Gouzé ont fait preuve de beaucoup de sang-froid dans la direction des secours.

S'ils n'ont pu faire plus promptement la part du feu, cela tenait à la nature inflammable des marchandises contenues dans les magasins et les escaliers ; cela tenait encore à la dispersion dans tous les quartiers des postes de pompes.

Nous devons sans doute regretter que des tentatives sérieuses se soient produites à l'occasion de l'attelage de la pompe à vapeur. Quand on a sous la main un moyen d'attaque aussi puissant contre les incendies, il faut pouvoir en user toutes les fois que cela est nécessaire.

Est-ce qu'un ordre téléphonique de la Mairie ne devrait pas être suffisant pour que le train des équipages mette immédiatement un attelage à sa disposition ? Un retard d'une demi-heure est un retard fâcheux. Un incendie, pris à son début, peut être étouffé de suite et éviter un désastre.

À six heures du matin, on était maître de la situation et les inquiétudes cessaient, mais on dut, à l'aide de la pompe à vapeur, qui était installée sur la place du Bon-Pasteur, continuer à verser de l'eau sur les maisons incendiées.

À 7 heures 1/2, la surveillance se faisait avec soin, et les pompiers dirigeaient leurs lances sur les poutrelles qui brûlaient sourdement.

La police empêchait de passer, dans la crainte que des éboulements nouveaux ne vissent à occasionner des accidents.

À 8 heures, M. Brunschvicg, collaborateur du Phare de la Loire, se trouvait sur le trottoir en face de la maison de briques, dont les murs intérieurs, ébranlés, menaçaient ruine. Ces murs s'effondrèrent tout à coup, et produisirent une poussée telle que la maison de briques s'affaissa dans toute sa hauteur, couvrant de ses débris la rue du Calvaire, les trottoirs, et le placis de la rue du Chapeau-Rouge.

Notre malheureux confrère, renversé, resta à un instant couché sous les moellons. Quand on le releva, on constata avec douleur qu'il avait une jambe brisée.

Porté immédiatement chez lui, il a reçu les secours nécessaires, et tout fait espérer

que des lésions internes ne viendront pas compliquer son état.

Six maisons ont été la proie des flammes. Les pertes, qu'il est impossible d'évaluer exactement en ce moment, sont considérables ; on parle de 3 à 4 millions. Vingt-cinq ménages sont victimes de ce sinistre, et la cause de l'incendie est encore inconnue. Dans le public, on l'attribue à la malveillance ; les magasins de M. Marx avaient déjà été victimes de trois tentatives qui, heureusement, avaient échoué.

Si ce désastre est dû à une main criminelle, le coupable ne tardera pas à tomber entre les mains de la justice et à subir le châtiment de son crime. Nous apprenons, en effet, qu'une enquête est ouverte et se poursuit très-activement.

(Espérance du Peuple.)

ENCORE UN INCENDIE.

Avant-hier, à 10 heures du soir, on annonçait à la Mairie de Nantes, par téléphone, qu'un incendie venait de se déclarer dans les dépendances du château de M. le comte de la Rochefoucauld, chemin des Dervallières.

Deux pompes furent dirigées sur le lieu du sinistre et fonctionnèrent sous la direction de M. Gouzé, capitaine adjudant-major.

L'incendie a pris naissance dans un grenier renfermant du foin.

Les pertes s'élèvent à 40,000 francs environ.

Le tout est assuré.

À quatre heures, hier matin, le feu était complètement éteint.

Le crime de Château-la-Vallière

Château-la-Vallière, 6 septembre.

On a trouvé, ce matin, dans l'étang de Château-la-Vallière, le corps d'un homme qui venait d'y être jeté. On avait cru d'abord retirer un noyé par accident, mais l'état du cadavre a prouvé qu'un assassinat avait précédé l'immersion. Le mort avait eu le crâne brisé et portait au cou une profonde blessure.

On a retrouvé le couteau dont avait dû se servir le meurtrier et des cheveux dans le sang répandu sur la route, à quelques pas du lieu où l'on avait vu flotter le corps.

L'identité a été constatée sur-le-champ. La victime est un nommé Laurent, qui, avec sa femme, tenait une cantine, dans les environs, pour les ouvriers employés à la construction du chemin de fer de l'Etat. Il était lui-même au nombre de ces ouvriers et il se rendait à son travail, quand il a été assassiné. Il avait quitté sa femme à 5 heures, ce matin, et une heure après on le retirait de l'eau.

Il jouissait d'une excellente réputation et on se perd en conjectures sur le mobile qui a pu faire perpétrer ce crime.

Dans tous les cas ce n'est pas le vol, car on a retrouvé la montre de la victime et son porte-monnaie qui contenait une dizaine de francs.

Le parquet de Tours a été immédiatement informé par télégraphe. En ce moment, quatre heures et demie, les représentants de la justice arrivent à Château-la-Vallière. Donc, selon la formule : « une enquête va se poursuivre ».

Il s'est produit à la première heure un incendie assez triste. La femme de Laurent venait faire ses provisions à la ville quand, en voyant le rassemblement qui s'était formé sur les bords de l'étang, elle en demanda la cause. Un des assistants lui répondit que c'était un noyé et l'engagea à le venir voir. Non, reprit-elle, j'aurais trop peur ! Et c'était elle qui, inconsciemment, colportait la première, quelques instants après, la nouvelle du fatal événement.

Le Duc et la Duchesse de Nemours à Saumur au mois d'août 1843.

La semaine prochaine, nous publierons en feuilleton le récit, extrait de l'Echo Saumurois, des fêtes qui eurent lieu en notre ville les 8, 9, 10 et 11 août 1843, à l'occasion de la présence de M^r le Duc et de M^{me} la Duchesse de Nemours.

Au moment où la famille d'Orléans occupe l'attention du pays tout entier, nous croyons qu'on ne lira pas sans intérêt cette relation de la visite que nous fit, il y a 42 ans, le Prince destiné alors à devenir régent de France pendant la minorité du jeune Comte de Paris.

AVIS AUX CHASSEURS. — Repas chauds instantanés. — La maison Georges Douesnel, ÉPICERIE CENTRALE, à Saumur, vient de recevoir un assortiment de conserves de Civié de lièvre, — Perdrix aux choux, — Bœuf à la mode, — Tête de veau tortue, — Poule sauté aux champignons, — Saucisses fraîches, — Tripes à la mode de Caen. — A chaque boîte est adaptée une lampe garnie d'esprit de vin avec mèche, ce qui permet de chauffer en quelques minutes, n'importe où on se trouve — et sans le secours d'aucun ustensile — l'aliment qu'elle renferme.

Variétés.

La piquante fable qu'on va lire est due à la plume bien connue du fabuliste vendéen, M. H. Lamontagne.

LE CHOLÉRA

Le Phylloxera et Marianne

FABLE

Le microbe du choléra

— Je ne sais par quelle aventure —

Rencontre le phylloxera :

Êtres malfaisants par nature,

Ils se mirent tous deux à vanter leurs exploits.

« Moi, disait le premier d'une orgueilleuse voix,

Je parcours en vainqueur des provinces entières.

A mes atteintes meurtrières

Nul ne peut échapper quand je l'ai décrété,

Et je peuple les cimetières,

En dépit de la Faculté.

On a beau m'opposer des cordons sanitaires :

Des royaumes divers je franchis les frontières...

A peine j'apparais, tout fuit, épouvanté. »

« Si je ne m'en prends pas à l'homme,

Exclame le second, et si l'affreux trépas

Ne s'attache point à mes pas,

Je suis aussi terrible en somme ;

C'est par des milliards qu'on chiffre mes dégâts.

Je taris en tous lieux pour la gent vinicole

Les riches sources du Pactole,

Et les ceps plantureux, à mon contact flétris,

Ne produisent plus une obole.

En vain les vigneron ont mis ma tête à prix ;

De tous leurs efforts je me ris :

Ils n'ont pu m'arrêter dans ma marche funeste ;

Enfin, sans vouloir l'offenser,

Je constate ceci : tu ne fais que passer ;

Où je suis installé, je reste. »

L'aimable Marianne, entendant leurs discours,

Leur dit : « Mes chers petits amours,

Je reconnais votre mérite ;

Mais, malgré ma mine hypocrite,

Je vous rendrais des points. — A ne vous rien ca-

Car avec vous, je suis à l'aise — [cher,

Je commets, ne vous en déplaise,

Les méfaits qu'à tous deux on vous peut reprocher.

D'abord, toi, Choléra — soit dit par parenthèse, —

Au Tonkin, l'an dernier, je l'envoyai chercher.

Mais bref sur ce détail. Regarde l'hécatombe

Que j'ai faite déjà sur ses plages. La tombe

Dévore, chaque jour, des milliers de soldats ;

Et je n'ai pas encore mis fin à mes combats.

Pour toi, Phylloxera, tu vantes tes prouesses...

Tu taris, nous dis-tu, la source des richesses.

Ah ! c'est quelque chose vraiment !

Il faut voir mon gouvernement.

Comme il sait mettre à sec les caissés !

Mes gens à ce métier s'entendent joliment !

Pour faire un peu de mal à certaine culture,

Tu te crois un héros. Moi, c'est l'agriculture

Que je ruine en grand ; c'est l'industrie, enfin,

C'est le commerce entier ; et, pour peu que je dure,

Tous les Français mourront de faim ;

Qu'en dites-vous, amis ? Qui de nous trois l'emporte ?

Autre chose : on vous hait tous deux ; on vous

[maudit ;

On cherche les moyens de vous mettre à la porte ;

On vous traite, en un mot, comme on traite un

[bandit.

Moi, malgré mes exploits sauvages,

Plus clairs que le jour à midi,

D'un peuple dégradé je reçois les hommages,

Et le bourgeois niais, ou bien ambitieux,

Mettant un bandeau sur ses yeux,

Pour prolonger mes jours m'accorde ses suffrages !

Ai-je trop chargé le tableau ?

Je fais appel à la raison publique,

En faveur de mon fabliau.
Il prouve donc, et cela sans réplique
Que notre affreuse République
Est le plus dangereux fléau.
A vous, bons électeurs, de la jeter à l'eau.

H. LAMONTAGNE.

CONSEILS ET RECETTES.

CONSEIL AGRICOLE

On lit dans le Journal d'Agriculture :

« Les plantations de choux sont envahies en ce moment par une foule de papillons blancs qui y déposent leurs œufs ; ces derniers ne tarderont pas à se convertir en petites chenilles vertes, et alors, gare à nos choux !

» Pour défendre les choux contre ces chenilles, il suffit de semer sur les feuilles la poudre grise formée par les déchets du battage du chanvre. On peut donc encore semer du chanvre entre les lignes de choux. L'odeur pénétrante de cette plante éloigne les papillons. On peut aussi arroser avec une infusion de feuilles de chanvre ou de feuilles de noyer »

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 6 septembre 1885.

Versements de 108 déposants (8 nouveaux), 24,307 fr.
Remboursements, 14,692 fr. 93 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Amillou, de Martigné-Briand, de Vibiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levés et de Gennes.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUIVANT DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 49.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des C^{tes} de l'Est, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encassement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur.) Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ces succès n'a pas lieu de nous étonner ; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie ; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REROU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

Études de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, Et de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, En un seul lot, DE DEUX

Morceaux de Terre

Sis à Pocé, commune de Distré, Dépendant de la succession bénéficiaire de M. Joseph TAUDEAU.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur, le mercredi trente septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, à une heure de l'après-midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement sur requête rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le six août mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré,

Aux requête, poursuite et diligence de M. Aubin-Roy, propriétaire à Champigny-le-Sec, commune de Souzay,

« Agissant en qualité d'héritier, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, de M. Joseph Trudeau, dé-cédé à Pocé, commune de Distré, le dix-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq, »

Ayant M^e LE RAY pour avoué, Il sera, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, précédé par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés.

DÉSIGNATION

LOT UNIQUE.

1^o Quarante-quatre ares de terre, au bois de Pocé, commune de Distré, n^o 27, section A du cadastre.

2^o Neuf ares quatre-vingt-sept centiares de terre, à la Chenaie-Molinsaire, même commune, n^o 856, section B du cadastre.

MISE A PRIX.

Les immeubles dont la désignation précède seront mis en vente en un seul lot sur la mise à prix, fixée par le Tribunal, de cinq cents francs, ci... 500

S'adresser, pour tous renseignements :

4^o A M^e LE RAY, avoué-licencié à Saumur, 12, rue du Marché-Noir, poursuivant la vente ;

2^o A M^e LE BARON, notaire à Saumur, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait rédigé par l'avoué soussigné, conformément aux prescriptions du Code de procédure civile.

Saumur, le sept septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

V. LE RAY.

A VENDRE

UNE CAVE

Propre au commerce des vins.

Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

Étude de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n^o 12.

A VENDRE

Sur saisie immobilière,

À l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur, le SAMEDI 17 octobre 1885, heure de midi, au Palais de Justice de cette ville,

LA PROPRIÉTÉ

DE

Saint-Maur

Située commune du Thoureil, canton de Gennes, arrondissement de Saumur,

Comprenant :

4^o L'ancienne ABBAYE DE SAINT-MAUR, composée de très-vastes bâtiments ;

2^o Le CORPS DE FERME, au midi de l'Abbaye ;

3^o La ferme du PRIEURÉ ;

4^o La ferme de GATE-BOURSE ;

5^o La ferme de BEAULIEU ;

6^o Et plusieurs grandes Pièces de Terres, Vignes et Bois.

Cette Propriété, située sur le bord de la Loire, à 6 kilomètres de Gennes, à 8 kilomètres de la gare des Rosiers, à 1 kilomètre de la gare de la Ménitrie, sera mise en vente en neuf lots, qui pourront être réunis.

DÉSIGNATION

1^o Lot.

L'ancienne ABBAYE DE SAINT-MAUR, consistant en bâtiments du Couvent, servitudes, petit et grand jardin, d'une contenance totale de 3 hectares 26 ares 10 centiares.

Mise à prix, quinze mille francs, ci... 15.000

2^o Lot.

Le CORPS DE FERME, au midi du Couvent, grandes pièces de terre, bois et landes, le tout d'une contenance totale de 17 hectares 41 ares 80 centiares.

Mise à prix, trente-cinq mille francs, ci... 35.000

3^o Lot.

Le PRIEURÉ, comprenant les bâtiments de l'Ancien-Prieuré, cour et pressoir, écuries et servitudes, terres, vignes, bois, broussailles, d'une contenance totale de 31 hectares 99 ares 98 centiares.

Mise à prix, soixante mille francs, ci... 60.000

4^o Lot.

Un ensemble comprenant, en terres et bois, une contenance totale de 8 hectares 63 ares 70 centiares.

Mise à prix, neuf mille francs, ci... 9.000

5^o Lot.

La ferme de GATE-BOURSE, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, vignes et bois et pacages, d'une contenance totale de 35 hectares.

A reporter... 119.000

Report... 119.000 res 27 ares, formant un ensemble traversé par le chemin de Gâté-Bourse.

Mise à prix, quarante mille francs, ci... 40.000

6^o Lot.

Un ensemble en terres et vignes, appelé la BUTTE-DU-MOULIN, d'une contenance totale de 10 hectares 36 ares 70 centiares.

Mise à prix, dix-huit mille francs, ci... 18.000

7^o Lot.

La ferme de BEAULIEU et dépendances, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, vignes, bois, landes et pâturages, d'une contenance totale de 31 hectares 74 ares 70 centiares.

Mise à prix, vingt-six mille francs, ci... 26.000

8^o Lot.

La moitié à prendre au levant, en divisant du nord au midi, de l'ILE SAINT-MAUR, d'une contenance d'environ 5 hectares 56 ares 50 centiares.

Mise à prix, douze mille francs, ci... 12.000

9^o Lot.

La moitié ou le surplus au couchant de l'ILE SAINT-MAUR, d'une contenance de 5 hectares 56 ares 50 centiares.

Mise à prix, douze mille francs, ci... 12.000

Total des mises à prix, deux cent vingt-sept mille francs, ci... 227.000

S'adresser, pour les renseignements :

4^o A M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, poursuivant la vente ; 2^o A M^e DENIAU, notaire à Allonnes.

Étude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

A CÉDER DE SUITE

FONDS DE CHAPELLE

Et Articles militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n^o 3.

S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M^e AUBOYER. (644)

A VENDRE

Ou à Louer

MAISON

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, rue Fardeau, n^o 6.

A VENDRE

Moteur à Gaz

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

Le jeudi 10 septembre 1885, à 1 heure après midi.

Dans une maison située à Saumur, place Saint-Pierre, n^o 5.

Il sera vendu : treillages, tables, chaises, trois trémas, un pont tournant, trois ensachoirs, tréteaux, portes, échelles, boîtes, harnais, meules, cartons, outils, fusils, vitrines, armoire, bois d'ouvrage et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,

(733)

PROUX.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arbruté, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

Rue de la Petite-Bilange,

APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.

S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Brevet s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^e de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n^o 13,

à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

MERCERIE EN GROS

Maison L. VINSONNEAU

On demande un apprenti.

ON DEMANDE une place de valet de chambre ou de valet de chambre. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un employé et un apprenti pour MM. BAUNET et PINET, rue de la Comédie.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (314)

GUÉRISON CERTAINE

de toutes les Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables, par les Princes de la Science. Le traitement est simple, rationnel et ne nécessite aucun régime. S'adresser à M. LEROUX, 11, rue St-Jacques, à Saumur. CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours. Rapport: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons. » Chez l'Inventeur, E. PEYRARD, Place au Capitole, Toulouse. Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN.

L'ARMÉE

TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois... 7 fr.

Un an... 12 fr.

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

29^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 6, rue Cardinale, à Paris, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

Saumur, imp. P. GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	matin (s'arrête à la Poissonnière)
6 — 55 — — — — —	matin, omnibus-mixte.
9 — 13 — — — — —	soir, — — — — —
1 — 25 — — — — —	soir, omnibus-mixte.
3 — 32 — — — — —	express.
7 — 15 — — — — —	omnibus.
10 — 36 — — — — —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	omnibus.
9 — 37 — — — — —	express.
12 — 48 — — — — —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — — — —	soir, omnibus-mixte.
7 — 4 — — — — —	omnibus (s'ar. à Tours)
10 — 24 — — — — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir
Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50
Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02
Brézé.	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13
Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30

MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR

	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Direct soir
Montreuil.	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10
Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»
Chacé.	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	»
Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39

SAUMUR - BOURGUEIL

	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir
Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44
Port-Boulet.	5 33	9 06	1 25	6 56
Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05

BOURGUEIL - SAUMUR

	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir
Bourgueil.	8 17	12 09	6 10	9 41
Port-Boulet.	8 26	13 18	6 20	9 38
Saumur.	9 13	1 35	7 15	10 39

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir
Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45
Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41
Lernay	7 02	8 04	2 11	5 4	8 51
Brion-s-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59
Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir
Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45
Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57